

Service instructeur
Actions Educatives

N° 8e/42-07

Service consulté

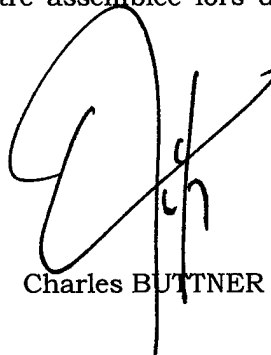
**CONCESSIONS DE LOGEMENTS DANS LES COLLEGES :
FORTSCHWIHR, Charles PEGUY à WITTELSHEIM**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet la signature de conventions d'occupation précaire de logements dans plusieurs collèges.*

Le décret du 14 mars 1986 relatif aux concessions de logement accordées aux personnels de l'Etat dans les établissements publics locaux d'enseignement prévoit que « lorsque tous les besoins résultant de la nécessité ou de l'utilité de service ont été satisfaits, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, fait des propositions sur l'attribution des logements demeurés vacants. La collectivité de rattachement peut accorder à des agents de l'Etat, en raison de leurs fonctions, des conventions d'occupation précaire de ces logements. »

Dans le cadre de cette procédure, les collèges de FORTSCHWIHR et Charles PEGUY à WITTELSHEIM proposent l'attribution de logements par voie de convention d'occupation précaire conformément à l'annexe jointe au rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer, et m'autoriser à signer les conventions afférentes sur la base du modèle de convention adopté par notre assemblée lors de sa réunion du 30 octobre 1998.



Charles BUTTNER

ANNEXE

Collège	Nom du bénéficiaire	Fonction	Logement	Date de la délibération du conseil d'administration	Date de l'avis des domaines	Date d'effet de la convention	Montant mensuel de la redevance	Révision indice de référence des loyers
FORTSCHWIHR	M. Fabien BOETSCH	Ouvrier de la commune de FORTSCHWIHR	Studio 20m ² 1 ^{er} étage	10/04/2007	06/02/2007	01/02/2007	75€	indice de base de départ : 106,36 (3 ^{ème} trimestre 2006)
Charles PEGUY WITTELSHEIM	M. Patrick QUARTERONI	Ouvrier professionnel à l'Université de Haute Alsace	F3-68,96m ² Bâtiment logements côté gauche 2 ^{ème} étage	10/04/2007	21/12/2000	08/01/2007	251€	indice de base de départ : 105,45 (2 ^{ème} trimestre 2006)